

Écrit par le 24 novembre 2024

Rencontre-débat en soutien à Gisèle Pelicot au Lucky Horse Ranch à Mazan



Ce samedi 9 novembre, l'association mazonaise [Isofaculté](#) organise une rencontre-débat autour des violences faites aux femmes au Lucky Horse Ranch en hommage à celle qui est devenue le symbole français de lutte contre les violences sexuelles, Gisèle Pélicot.

Un mois après [la marche blanche de solidarité à Mazan](#), l'association Isofaculté, spécialisée dans l'accompagnement et la reconstruction des publics vulnérables par la médiation équine, organise une série de rendez-vous solidaires en soutien à Gisèle Pélicot et à toutes les victimes de violences dans le Vaucluse. Parmi ces rendez-vous, l'association vous attend ce samedi pour une rencontre-débat solidaire autour des violences faites aux femmes.

L'événement, qui aura lieu centre d'équihomologie de l'association, sera rythmé par quatre temps forts :

Écrit par le 24 novembre 2024

des présentations projections de vidéos et lectures, des témoignages de femmes en reconstruction, un débat ouvert avec le public, ainsi qu'une cérémonie collective de dépôt de fleurs.

Inscription au 07 62 59 61 78 ou par mail à l'adresse info@isofaculte.fr

Samedi 9 novembre. 16h. Lucky Horse Ranch. Espace Mercadier. 1775 chemin d'Aubignan. Mazan.

De Gisèle Halimi à Gisèle Pelicot : 50 ans après, même combat



« Faut-il y être ? Pourquoi y aller ? Informations ? Voyeurisme ? Soutien ? La question s'est posée pour beaucoup d'entre nous qui nous rendons aux audiences. » Retour sur ce procès hors-normes avec Michèle Périn, correspondante de L'Echo du mardi et militante féministe

Écrit par le 24 novembre 2024

locale engagée.

Femmes, hommes, jeunes, vieux, étudiants en droit ou en journalisme, de tous les milieux sociaux : tous les jours depuis le 2 septembre - date d'ouverture du procès au Palais de justice d'Avignon - la queue se forme dès 7h du matin pour pouvoir entrer dans la petite salle d'audience qui ne peut accueillir malheureusement qu'une soixantaine de personnes. Un temps d'attente de plus d'une heure avant l'ouverture des portes où les langues se délient : « on est là pour soutenir Gisèle », « je suis là car je fais des études de droit », « je veux comprendre », « le débat m'intéresse » « ça me touche dans mon histoire personnelle »

Voyeurisme ? Non ce n'est pas du voyeurisme que d'assister à ce procès

Au sens strict du terme 'le voyeur' n'interagit pas directement avec son sujet, celui-ci ignorant souvent qu'il est observé. Or Gisèle Pelicot elle-même a demandé un procès public. Il serait difficile à admettre d'être accusé de voyeurisme en assistant au procès, c'est-à-dire d'être accusé du même délit pour lequel a été arrêté son ex-mari Dominique Pelicot dans un premier temps- avoir filmé une femme à son insu dans une cabine d'essayage du centre commercial Leclerc de Carpentras - ce qui a été à l'origine de l'enquête et de la découverte des viols subis par Gisèle Pelicot par 50 hommes (identifiés) à son insu et organisés par son mari Dominique Pelicot pendant près de 10 ans. Ce que l'on appelle communément dans la presse -à tort- les viols de Mazan.

« Il n'y a pas de jury populaire. »

Cour d'assise ? Ce n'est pas une cour d'assise

Aussi étonnant que cela puisse paraître, ce n'est pas une cour d'assise qui juge mais une cour criminelle. La différence ? Il n'y a pas de jury populaire. La cour criminelle, qui a été généralisée sur tout le territoire français depuis janvier 2023 est composée uniquement de magistrats professionnels, sans jury populaire. Pas d'effets de manches, « d'objections votre honneur ! » à la mode série américaines, il ne s'agit pas de convaincre un jury populaire. Moins de passion peut-être mais tout autant d'émotions. D'où l'intérêt de rendre ce procès public et d'y assister en tant que citoyens et citoyennes.

Gisèle Pelicot, un courage qui force le respect

« Il faut que la honte change de camp » a-t-elle dit dès le début, en refusant le huis clos et en demandant que les vidéos de ses viols soient montrées. Elle prouve sa détermination en traversant le hall du Palais de justice d'Avignon 4 fois par jour (les audiences s'arrêtent entre midi et deux) dignement. Et nous, nous sommes là pour la soutenir quatre fois par jour en l'applaudissant. Elle nous répond par un hochement de tête, humblement, la main sur le cœur. Quand elle en a la force, elle s'adresse aussi à nous pour nous remercier d'être là.

« Les silences prennent alors toute leur importance. »

Ecrit par le 24 novembre 2024

Voir ? Non surtout entendre au-delà de l'entendement

Nous sommes, nous le public, dans la salle de retransmission et nous avons face à nous un écran avec une image filmée par une caméra fixe (nous ne sommes pas au cinéma !) donc nous voyons uniquement ce qui est cadré par un plan fixe serré, c'est-à-dire face à nous le président et les magistrats, et les accusés ou témoins de dos qui viennent à la barre pour déposer. Nous voyons et entendons les questions posées par le Président ou les avocats mais nous ne voyons pas toujours les réponses, nous les entendons, Est ce gênant ? Non, les mots et les silences prennent alors toute leur importance et les réponses glaçantes des accusés, leurs dénis achèvent de nous convaincre de l'horreur des faits. Entendre au-delà de l'entendement comment ces hommes ont pu en arriver là.

« C'est le procès des violences faites aux femmes. »

Procès de Mazan ? Ce n'est pas le procès de Mazan

Effectivement c'est un raccourci qui donnerait à penser que tous les accusés sont de Mazan, que 'l'affaire' est circonscrite à un territoire. Il faut dire les choses : c'est le procès de plus de 50 hommes, venant de toutes origines. Ils ont un nom, la victime a un nom et les faits doivent être nommés : viol. C'est le procès des violences faites aux femmes, le procès du patriarcat mais dire le procès de Mazan serait réducteur et un affront pour toutes les femmes victimes.

[Mazan : il ne faut pas se tromper de procès](#)

Fait divers ? Ce n'est pas un fait divers

Tant que l'on traitera le viol comme un fait divers parmi d'autres, un délit et non un crime c'est-à-dire un 'événement tragique' subi par un individu on s'interdit de le penser en fait de société. La presse nationale et internationale s'est emparée du procès Pelicot pour un procès hors norme (il est rare d'avoir des preuves de viol et d'avoir plus de 50 accusés à la barre en même temps pour une même victime) mais il ne devient pas encore un fait de société ou un fait politique. Peu de réactions politiques, syndicales, à part quelques associations, initiatives féministes ou prises de paroles individuelles publiques. Il reste cependant encore 2 mois d'audiences- le procès devant se terminer le 20 décembre - pour qu'il le devienne pleinement. Et que les questions qu'il soulève trouvent des réponses législatives et juridiques et contribuent à changer les mentalités.

« Trouver des réponses législatives et juridiques qui contribuent à changer les mentalités. »

Un débat qui commence enfin...

Le combat de Gisèle Pelicot dépasse désormais son cas personnel et à travers ce procès hors norme et

Écrit par le 24 novembre 2024

historique la question du consentement, du patriarcat, de la soumission chimique, du fantasme de la femme-morte, du tabou du viol conjugal commence enfin à émerger dans les sphères familiales et dans le débat public.

La publicité des débats, le refus du huis clos et notre présence aux audiences se justifient alors pleinement.

Mazan : une marche de solidarité envers Gisèle Pelicot



À l'initiative d'un groupe de femmes victimes de violences et de l'association mazanaise **Isofaculté**, spécialisée dans la reconstruction personnelle par la médiation des chevaux, une marche blanche solidaire se tiendra ce samedi 5 octobre à Mazan.

Écrit par le 24 novembre 2024

Cet événement, organisé par l'association locale, vise à soutenir Gisèle Pélicot, dans le contexte du procès des viols de Mazan, ainsi que toutes les femmes ayant subi des violences ou des abus de pouvoir. Touchées par la souffrance de Gisèle Pélicot, qui résonne avec leur propre parcours, ces femmes, accompagnées par un solide réseau associatif et institutionnel du Vaucluse, prendront la tête du cortège, offrant à chacun l'occasion d'exprimer sa solidarité et son empathie à l'égard de toutes les victimes. Leur démarche incarne une profonde volonté de rendre visibles ces douleurs partagées.

Que la honte change de camp

Cette marche symbolise un pas de plus sur le chemin du « mieux vivre ensemble », une main tendue vers toutes les femmes victimes de violences. C'est aussi un geste destiné à faire évoluer les mentalités et à libérer la parole, afin que la honte change enfin de camp.

La volonté d'être écoutées et respectées

Un accompagnement musical sobre, ainsi qu'une lecture de poèmes et des témoignages de participantes, viendront ponctuer cet événement. Ces femmes, en quête de reconnaissance, souhaitent partager leur histoire et exprimer leur volonté d'être enfin écoutées et respectées.

L'association Isofaculté accompagne cette initiative

Isofaculté oeuvre à améliorer l'état de bien-être physique, mental et social du grand public et des publics fragilisés, par la médiation de l'équithologie (du cheval). Cette association basée à Carpentras propose des séances individuelles, des formations pratiques et théoriques, des ateliers en famille et effectuent des permanences santé gratuites tous les jeudis.

Informations auprès d'Isofaculté. Chloé : 07 62 59 61 78.

La marche suivra le parcours historique de la fête du Cari, événement traditionnel mazanais dédié à la solidarité

Le rendez-vous est donné pour 14h30 au feu rouge de Mazan, à l'intersection de la Venue de Carpentras et du chemin d'Aubignan. Le cortège empruntera ensuite le chemin d'Aubignan jusqu'au mémorial symbolique installé pour l'occasion au 1775, dédié à l'amour et à l'empathie. Chaque participant(e) pourra, s'il ou elle le souhaite, déposer une fleur au pied du mémorial, marquant ainsi un geste fort de solidarité en ce 5 octobre, jour de la Sainte Fleur.

Samedi 5 octobre. 14h30 à 17h. Feu rouge de Mazan. 1775 chemin d'Aubignan. Mazan.